

aucun mérite de leur part il leur a remis pleinement, totalement, sans intérêt ni commutation la peine éternelle qu'elles avaient méritées. Il fait sans doute remarquer aussi que la souffrance que ces âmes endurent est tout simplement proportionnée à l'intensité de bonheur défendu qu'elles ont éprouvées en se livrant aux désirs de leurs passions. Il fait remarquer encore que cette peine n'existerait pas pour elles, si ces âmes, revenant à Dieu après leur chute, avaient mis dans leur retour vers lui autant d'ardeur qu'elles en avaient mis à s'enfuir, si elles avaient éprouvées autant de déplaisir, de contrition qu'elles avaient ressenti de jouissances, et, faisant ses comptes, Dieu exige un plus long séjour dans le lieu de l'exil. C'est alors qu'intervient Marie Notre-Dame du "Suffrage," elle donne son vote pour la délivrance immédiate, et c'est le signal de cette victoire que sonne l'airain de nos églises. Dépositaire des trésors de son Fils, elle présente à Dieu l'infinie délicatesse des souffrances de son Jésus, de ce Jésus dont un seul acte d'amour a rendu à Dieu plus d'honneur que ne lui en avait ravie la jouissance défendue de cette âme. Elle étale devant lui les richesses infinies d'amour du Sacré-Cœur de Jésus, cœur baigné dans la Divinité qui donnait ainsi à ses palpitations l'infini de leur valeur. Elle refait pour ainsi dire dans sa prière, en donnant sa voix pour ces âmes, elle refait le tableau si beau des mérites infinis de son Fils. Sa prière se fait alors si douce, si tendre, si aimante que Dieu écoute son "suffrage" et ordonne à ses anges de sonner la sortie de l'âme pour laquelle Marie a donné son "suffrage."

Elle le fait pour les âmes qui expient là-bas la peine temporelle, la peine finie attachée à leurs désordres graves de la vie, et non remise ici-bas. Elle aide ainsi les âmes du Purgatoire, de son suffrage si puissant, à compenser ce qu'il y avait de trop passionnée dans les plaisirs qu'elles se sont permis ici-bas, et ce qui manquait de douleur compensatrice dans leur contrition ou leur regret.

Elle le fait aussi pour les âmes qui souffrent la peine due à leurs fautes vénielles. Le péché véniel n'est point un dé-